

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE FRANCAISE DE MANILLE

Mardi 13 octobre 2009 - 18h30 - salle de spectacles - European International School

VERIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE SEANCE PAR M. SAFRAN, PRESIDENT DU CONSEIL DE GESTION

L'assemblée générale des parents d'élèves de l'Ecole Française de Manille est ouverte par Patrick Safran, président du Comité de Gestion de l'Ecole Française de Manille. Le quorum sera établi en cours de réunion : 42 familles présentes et 15 procurations (total de 57 familles représentées) sur 164 familles au total.

M. Safran salue les parents d'élèves et les remercie de leur présence. Il remercie également S.E. Thierry BORJA de MOZOTA, Ambassadeur de France aux Philippines.

M. Safran présente :

- M. Christian Merer, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) à l'Ambassade de France , successeur de M. Georges Gaston Feydeau.

M. Merer a travaillé de nombreuses années pour l'AEFE et était précédemment responsable de la Zone Asie de cet organisme.

- Mme Anna Soenen qui assume les fonctions de Directeur Administratif et Financier de l'école.

- les membres élus restants du conseil de gestion à savoir : Willy Hick, Jean Christophe Chavanon, Maybeline Saavedra et lui-même. M. Safran passe la parole à M. l'Ambassadeur.

ALLOCUTION DE M. L'AMBASSADEUR

M. l'Ambassadeur salue l'assemblée. Il suit l'évolution de l'école de près, constate un bilan de rentrée positif et note avec satisfaction la hausse des effectifs, sachant que d'autres établissements scolaires de la zone ont pu être touchés par l'incidence de la crise économique. Il est par contre désolé de constater que peu de parents se soient déplacés pour cette AG (à ce moment, le quorum n'est même pas encore atteint) et valorise les présents ! L'engagement de l'ensemble de la communauté éducative au service de l'établissement et de son avenir est une priorité. Peut-être faudrait-il mettre en place des règles qui inciteraient les autres parents d'élèves à prendre des responsabilités au sein des différents comités ? Il remercie le président du comité de gestion et l'ensemble des membres pour leur engagement bénévole et la lourde prise de responsabilité que cela représente. Si M. l'Ambassadeur s'intéresse particulièrement à l'EFM, c'est également parce que cette école fait partie de l'AEFE, premier réseau d'établissements scolaires du genre dans le monde et reçoit de ce fait un appui substantiel en moyens, en personnes, et en services de la France. Les performances de cette école sont connues et reconnues et, au niveau du lycée, succès total au baccalauréat ! Malgré ces bons résultats, l'EFM sera-t-elle toujours à même d'assurer tous les enseignements ? Pour assurer le développement du lycée, il faudra continuer de travailler à l'attractivité de l'établissement sur le plan pédagogique. Une fois le baccalauréat en poche, les élèves doivent être prêts à continuer leurs études en France. L'Ambassade participe aux réunions d'information à l'EFM sur les études supérieures en France.

Au niveau des locaux, l'établissement est superbe même s'il est situé à Paranaque, quartier un peu éloigné et quelquefois décrié du fait de cette raison ; pourtant, l'air y est bien moins pollué qu'à Fort Bonifacio, par exemple. Bref il y a de bonnes raisons à ce que l'EFM reste implantée où elle est, quelles que soient les décisions prises par son partenaire allemand. M. l'Ambassadeur remercie l'assistance de l'attention portée à ses propos et repasse la parole à M. Safran.

M. Safran fait remarquer à l'assemblée qu'un effort a été fait pour présenter les diaporamas en anglais et passe la parole à Mme Guillotin, Chef d'Etablissement.

MISE EN ŒUVRE PEDAGOGIQUE 2009/2010 PAR MME GUILLOTIN

Point sur les effectifs :

Primaire		Collège		Lycée	
Très Petite Section	1				
Petite Section	7				
Moyenne Section	9	6 ^{ème}	22	Seconde	23
Grande Section	20	5 ^{ème}	15	1 ^{ère}	13
CP	23	4 ^{ème}	19	Terminale	9
CE1	21	3 ^{ème}	17		
CE2	19				
CM1	22				
CM2	20				
Total	142	Total	73	Total	45
260 élèves					

Relations Ecole / Famille

Mme Guillotin insiste sur le fait que la communication entre l'école et les familles est essentielle pour la bonne réussite de la scolarité des élèves. L'école propose différents moyens pour une communication efficace et régulière :

Primaire	<ul style="list-style-type: none">- Réunion de rentrée par classe à l'attention des familles- Cahier de texte, messages et demandes de rendez-vous spontanés enseignants/parents, dans la tradition du système français au primaire- Livret scolaire	VIE SCOLAIRE La vie scolaire est essentielle pour toutes les classes, primaire et secondaire <ul style="list-style-type: none">- gestion des absences- gestion des retards- suivi des démarches contact : Damien Roiland, CPE Conseiller Principal d'Education droiland@eis-manila.org tél. 776 1000 – ext.217
Secondaire	<ul style="list-style-type: none">- Réunion de rentrée à l'attention des familles : présentation de l'équipe pédagogique- Carnet de correspondance des élèves- 2 réunions parents/professeurs au cours de l'année scolaire, avant les conseils de classe (la prochaine réunion aura lieu le 17 novembre)- Relevés de notes intermédiaires et bulletins trimestriels- Fiches navette et d'orientation	
Activités extrascolaires /		contact : Maripaz Custodio, Coordinatrice Activités mcustodio@eis-manila.org tél. 09226178312

Vie pédagogique

Mme Guillotin informe les parents d'élèves que l'école s'est munie d'un nouveau logiciel informatique pour le relevé des notes : GEPI. Cette nouvelle base de données permettra dans le futur une inter-action entre les familles et l'école.

Vie établissement

Mme Guillotin rappelle les deux principales instances qui encadrent la gestion et la vie de l'école :

- Comité de Gestion : constitué de 3 membres de droit (Chef d'établissement, Mme Guillotin ; Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France, M. Merer et Gestionnaire de l'école, Mme Malay et/ou Mme Soenen qui la remplacera) et de 7 membres élus.
- Conseil d'établissement : constitué de 3 parents d'élèves titulaires et de 3 parents d'élèves suppléants pour, respectivement, le primaire, le collège et le lycée. Le chef d'établissement, le conseiller culturel à l'Ambassade de France, le Conseiller Principal d'Education et 4 représentants des professeurs de primaire et secondaire font également partie de cette instance.

EIS Evénements

Mais les événements qui jalonnent traditionnellement l'année scolaire sont aussi autant de possibilités de rencontres avec les familles. Il faut citer :

- La galette des rois
- Le forum des métiers : volonté d'ouvrir ce forum à d'autres publics que celui de l'école
- La fête de la science
- Le « cultural festival », à l'initiative de l'école allemande à laquelle s'associe l'EFM
- Les événements pédagogiques communs aux deux écoles (exemple, exposition : « Tour d'Europe » réalisé l'année dernière par les élèves EFM+GESM)
- Exposition du secondaire franco-allemand 10 crossroads
- Théâtre euroclasses collège
- Fête EIS de fin d'année

Actions pédagogiques 2009/2010

1. Valoriser / Consolider le français
Encourager et valoriser l'expression en français en dehors de la classe.
 - Projet d'activité théâtrale avec des professionnels pour intervenir au niveau du primaire et du secondaire en cours.
 - Semaine du français au 3^{ème} trimestre

- aide individuelle en français et/ou FLSCO, FLS
- 2. Anglais :
 - Maternelle : accueil bilingue flexible
 - Compensation en français ou anglais langue orale selon les besoins de l'élève
- 3. Allemand
 - option bi-langue en 6^{ème} ou 5^{ème}
 - allemand LV2 à partir de la 4^{ème}
 - allemand LV3 en 2^{nde}
 - certification de l' Institut Goethe à envisager
- 4. Espagnol
 - LV2
 - Option certification Institut Cervantes proposée/recommandée aux élèves volontaires à partir de cette année scolaire
- 5. Langue vivante 3 de la 2^{nde} à la Terminale via le CNED
Allemand et espagnol ; cours CNED encadrés par des enseignants EFM, mais à la charge des familles.

Projet d'établissement

Education au développement durable :

- rapport audit énergétique réalisé par Cécile Laborderie. L'EIS s'emploie à appliquer les préconisations énoncées dans le rapport pour économiser l'énergie.
- actions pédagogiques : mise en oeuvre de la charte énergétique, travail sur le comportement et l'éducation au sein des classes.
- A ce propos, Mme Guillotin signale que la réunion bilan d'information du mercredi 28 octobre, 13h40 est ouverte à tous les parents.

Mieux vivre ensemble à l'EIS

- Education au développement durable
- Création d'un foyer EIS des lycéens par eux-mêmes
- Projets pédagogiques communs

Divers

- 50 000 € de subvention versée fin juin 2009 par l'AEFE pour la construction des nouvelles salles de classe, ce qui a permis à l'EFM de ne pas recourir à un emprunt bancaire
- Le poste expatrié en secondaire de physique, dont le contrat prendra fin en juin 2010, est transformé en poste de français.
- Obtention de la prise en charge de 35% du poste de physique en contrat résident par l'AEFE dès la rentrée 2010.
- Grippe AH1N1 : Mme Guillotin remercie les parents d'élève de prévenir l'école en cas de diagnostic d'un cas de grippe et rappelle que si un enfant a de la fièvre, il vaut mieux le garder à la maison plutôt que de l'envoyer à l'école afin qu'il se repose. Un plan de vaccination basé sur le volontariat, sera mis en place par l'Ambassade de France.
- Ce diaporama de rentrée 2009-10 sera mis en ligne sur le site de l'école.

QUESTIONS / REMARQUES PARENTS D'ELEVES CONCERNANT LE RAPPORT DE MME GUILLOTIN :

M. Papillon fait remarquer que tous les parents d'élèves ne sont pas informatisés et s'inquiète de la mise en place du nouveau logiciel GEPI. Mme Guillotin répond que l'informatisation du système sera un plus par rapport à l'existant mais ne remplacera en aucun cas les bulletins trimestriels papier.

M. Papillon suggère, pour le « Cultural Festival » d'inviter les enfants de Abra qui font un magnifique spectacle.

CONSTRUCTION / RENOVATION PAR M. FRANÇOIS AUSSEIL, COMITE PLANNING :

M. Safran présente les excuses de M. François Ausseil, responsable du Comité Planning, qui n'a pu être présent ce soir pour des raisons médicales.

POINT FINANCIER PAR M. WILLY HICK, COMITÉ BUDGET

M. Hick remercie Mme Guillotin pour son brillant exposé. Le budget réalisé 2008/2009 est bien en phase avec le budget prévisionnel. Le bilan budgétaire au 31 août 2009 est équilibré avec un bénéfice de 966 000 P grâce à la subvention allouée par l'AEFE pour la construction des nouvelles salles de classe. Mais ce bénéfice ne permet pas une grande marge de manœuvre (966 000 P équivalent à 4 écolages) et il va falloir continuer à gérer le budget de l'école avec toujours plus de rigueur et garantir les fonds pour pouvoir réaliser nos projets, nos ambitions. Les frais de fonctionnement devront être revus à la baisse. Le budget de l'école doit impérativement être calculé au mieux, mais il est toujours dépendant du nombre d'élèves inscrits. Nous avons cependant de bonnes raisons d'être optimiste quant aux effectifs. Les 2 % sur frais d'écolage à reverser à l'AEFE sont déjà intégrés dans le budget

2009/2010 et il faudra intégrer 6 % supplémentaires dès l'exercice comptable 2010/2011 (nouvelle directive AEFÉ explicitée ci-dessus par M. Merer),

DIVERS

M. Safran annonce que, pour répondre à la demande faite par les parents d'élève au cours de la dernière AG, les compte-rendus de Comité d'Etablissement, de Conseil de Gestion et d'Assemblée Générale sont désormais disponibles sur le site de l'école.

QUESTIONS / REMARQUES PARENTS D'ELEVES :

- Mme Chicka Boutin, demande quelles seraient les incidences sur le budget si l'école allemande quittait le campus de l'EIS ? M. Safran confirme qu'effectivement un projet de déménagement de la part de l'école allemande est prévu en 2010/2013 mais qu'à ce jour, rien n'a été confirmé en ce sens. En tout état de cause, même s'il est difficile à l'heure actuelle de chiffrer exactement la répercussion budgétaire, le départ de DSM n'affecterait que les dépenses communes, partagées actuellement à hauteur de 50/50 par les deux écoles, telles que l'électricité, la rémunération de certains employés communs. M. Safran informe l'assemblée qu'un avocat travaille actuellement sur la division des deux écoles afin de préparer l'EFM à un éventuel départ de DSM.
- Mme Cécile Laborderie demande quels sont les avantages à ce que l'EFM reste conventionnée par l'AEFE puisque cela occasionne aussi des frais qui n'étaient pas supportés auparavant (6 % des frais d'écologie à reverser). M. Christian Mérer, répond en tant qu'ancien responsable de la Zone Asie de cet organisme. Il remercie avant tout Mme Guillotin et M. Hick pour leurs présentations respectives.
- Le COCAC, M. Mérer rappelle que sur 450 établissements dans le monde, près de 200 sont conventionnés. La convention est un contrat entre l'état français et un établissement local. Elle garantit que les règles et droits du pays d'accueil sont respectées, qu'un réseau de coopération a été établi et une scolarité de qualité pour les enfants, aussi bien français qu'étrangers. L'AEFE (Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger) a été créée en 1990. Il s'agit d'un établissement public qui bénéficie d'une aide de l'Etat français qui va de 600 à 650 Millions d'Euros sur les 4 Milliards d'Euros du Gouvernement Français à destination de l'action extérieure de la France. Comme le soulignait M. Safran, il est vrai que l'aide évolue plutôt vers une aide à la personne plutôt qu'à l'établissement : les bourses augmentent et la décision présidentielle concernant la prise en charge des frais de scolarité des élèves Français à l'étranger (Terminale, 1^{ère} et Seconde) confirme cette tendance. L'AEFE reste cependant d'un grand soutien financier pour les établissements qui ne pourraient pas prendre en charge la formation de leur personnel enseignant. L'agence dispose aussi d'un service d'inspection des enseignants à disposition des établissements. Elle garantit aux familles un même programme scolaire français dispensé dans l'ensemble du monde, et garantit une réintégration facile pour les élèves de retour en France. Aucun autre pays au monde ne fait le même effort que l'Etat français dans ce domaine. Le baccalauréat, à la française, est une valeur sûre, reconnue dans d'autres pays étrangers. Les frais de scolarité des autres écoles internationales sont d'ailleurs bien plus élevés que ceux de l'EFM. Cependant le gouvernement français a fait des réformes concernant la retraite des professeurs qui devraient être prises en charge, à partir de 2010, par l'employeur (l'AEFE et non plus le ministère de l'Education Nationale). Ceci aura une incidence sur les établissements, mais tempérée, du fait que l'AEFE a vu sa subvention majorée pour faire face à cette nouvelle contrainte. Enfin, la contribution de 2% sur les frais de scolarité des établissements de l'ensemble du réseau mondial a pour but de compenser les transferts de charge sur l'AEFE et de maintenir le réseau en son ensemble, sachant que les effectifs augmentent de 5000 élèves chaque année... Cette contribution, de fait minimale au regard des efforts consentis par l'AEFE qui a vu sa subvention majorée, n'est en aucun cas une taxation.
- MMs. Philippe Bartolome et Thierry Jullian demandent une explication concernant le « cas Belvisi ». M. Safran résume la situation : un parent d'élève en 2005, M. Belvisi, a eu des problèmes avec le proviseur alors en poste, et le comité de gestion pour des impayés. L'école avait essayé de trouver un arrangement à l'amiable avec M. Belvisi qui n'a jamais rien voulu entendre et qui a maintenu ses plaintes. M. Belo précise que cela a déjà coûté quelques millions de Pesos à l'école et qu'il serait bon de changer d'avocat qui semble s'accommoder de la longueur des procès. De plus, M. Belvisi a fait ce que l'on peut appeler du « forum shopping » car il a porté plainte dans plusieurs tribunaux locaux différents ce qui explique pourquoi l'école doit encore faire face aujourd'hui à plusieurs procès pour cette même affaire qui a débuté en 2005.

- Mme Michelle Lebris demande s'il est possible de revenir à un Conseil de Gestion à 11 membres élus. En effet, 5 personnes sont candidats ce soir pour intégrer le CG et il est dommage de ne pas pouvoir répondre à la motivation de ces 5 personnes.

M. Safran demande aux membres élus restants du CG de bien vouloir se présenter, à savoir Willy Hick, Jean Christophe Chavanon, Maybeline Saavedra et lui-même. Il demande ensuite aux 5 personnes voulant intégrer le CG de se présenter. Il s'agit de Michelle Lebris, Catherine Dauphin, Cécile Laborderie, Pascale Deberly et Didier Kerveillant

- MMs. Gérard Papillon et Damien Roiland confirment que, en droit associatif français, on ne peut pas porter dès ce soir le CG à nouveau à 11 membres puisque les parents avaient voté pour un CG à 7 membres au cours de la dernière AG. Si la volonté est de rechanger les statuts, il faudra alors inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine AG.
- M. Martial Beck propose qu'il y ait 2 membres suppléants aux membres titulaires, mais les statuts ne le permettent pas.
- M. Delaporte trouve que 7 membres pour 150 élèves n'est pas suffisant.
- M. Safran rappelle que les Statuts prévoient pour le CG d'inviter des personnes supplémentaires à travailler sur certains dossiers et de les inviter officiellement aux réunions du CG pour l'aider dans ses décisions. Il rappelle néanmoins que les Statuts ont été modifiés en juin 2009 parce que justement le nombre de volontaires étaient toujours extrêmement difficile à trouver et qu'il fallait toujours faire appel aux bonnes volontés en AG, parfois à la dernière minute, par manque de candidats au risque de ne pas avoir de CG. Il fait remarquer qu'avec 5 candidats ce soir, un CG à 11 personnes est irréalisable une fois de plus. M. Safran indique que l'AG de ce soir est également un autre exemple illustratif du manque de bonnes volontés "notoires" puisqu'il aura encore fallu ce soir, grâce notamment au dynamisme de l'équipe administrative de l'école, aller réclamer des procurations auprès des absents pour obtenir le quorum obligatoire pour pouvoir voter. Il se félicite de voir que pour une fois il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, ce qui est "sain" en système démocratique. En tout état de cause, il faut voter ce soir pour seulement 3 membres.
- M. Julien Belo suggère de rajouter dans les statuts, si c'est faisable, que les membres élus au Conseil de Gestion peuvent être de 7 minimum à 11 maximum pour jouir d'une certaine souplesse lorsqu'il y a un manque de candidats.
- Un point sur la composition du CG sera à l'ordre du jour de la prochaine AG.

ELECTIONS

Il est procédé au vote pour élire trois membres. Résultats du vote reportés dans le tableau ci-dessous.

Candidats		Nombre de voix
1	Michelle LEBRIS	45
2	Catherine DAUPHIN	39
3	Didier KERVEILLANT	29
4	Cécile LABORDERIE	28
5	Pascale DEBERLY	27

M. Kerveillant ayant du partir avant la fin du dépouillement, il n'a pas pu être procédé à la nomination par les membres du bureau de la nouvelle secrétaire. Les membres du bureau se réuniront pour ce faire vraisemblablement après les vacances scolaires de la Toussaint.

M. Safran informe les candidats non élus, à savoir Mesdames Laborderie et Deberly qu'elles seront invitées au prochain Conseil de Gestion.

Fin de la réunion vers 20h30 – Véronique Pignon Gassmann – secrétaire sortante